

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

L'Irlande et les catholiques anglais

Nos lecteurs savent quelque chose de la courageuse campagne entreprise par Mgr Bagshawe, évêque catholique de Nottingham (Angleterre) en faveur d'une alliance politique entre les catholiques anglais et les nationalistes irlandais.

Mgr Bagshawe a tout de suite rencontré parmi ses compatriotes des contradicteurs passionnés. Le Tablet a déclaré qu'il croyait être l'interprète des catholiques anglais en protestant contre la proposition de l'évêque de Nottingham. Et il a inséré avec une complaisance visible dans ses colonnes les lettres de divers correspondants qui, sous un nom de la moralité politique et de l'intérêt anglais, repoussaient avec horreur toute idée de compromis avec les criminels apôtres de la rébellion irlandaise.

Mgr Bagshawe n'a point voulu laisser ces objections sans réponse. Dans une lettre adressée au Tablet, il demande à ce journal si l'intérêt du catholicisme n'exige pas impérieusement que des hommes comme M. Mudella, le père de l'enseignement "laïque" en Angleterre, comme sir Charles Dilke et M. Chamberlain, dont le programme implique aussi la destruction des écoles catholiques — soient exclus du pouvoir.

Et alors que devient l'aimable théorie du journal orthodoxe qui prétend qu'un catholique peut, en sûreté de conscience, voter pour un parti dont ces hommes sont les chefs officiels. Le Tablet avait dit aussi qu'en conseillant aux catholiques anglais de s'allier avec le parti irlandais, le prêtre leur conseillait "un digne abandon de principes". Mgr Bagshawe répond :

"Pour persuader à mes frères les catholiques anglais qu'ils peuvent, comme moi, envisager avec faveur le programme de M. Parnell et de son parti, je me suis permis d'indiquer que dans ce parti, qui se compose principalement de catholiques, qui représente une nation catholique et qui est guidé par une hiérarchie catholique, ils ne trouveraient très probablement pas la nécessité "d'un indigne abandon de principes" aussi aisément que du côté du libéralisme sans Dieu des whigs ou du fanatisme hérétique et intolérant des Tories. Naturellement je dis ceci avec tous les égards dus au bon prêtre qui pense connaître mieux que les évêques d'Irlande, ce qui est conforme aux dix commandements et aux lois

divines et humaines. Je crois que je peux en toute sécurité préférer l'avis de ces évêques au sien. A cette considération j'ai ajouté d'abord les fortes raisons de gratitude qui devraient nous pousser à soutenir de notre mieux le parti irlandais, ensuite la considération qu'en agissant ainsi, nous travaillons non "à une vaine tentative", mais à ce qui sera — que nous le voulions ou non — une grande réalité ; c'est-à-dire la formation d'un parti puissant presque entièrement composé de catholiques, basé sur des principes catholiques, et capable de défendre avec succès la cause de l'éducation catholique."

En même temps que cette vigoureuse réplique, le Tablet recevait deux correspondances d'éminents catholiques anglais, qui adhéraient courageusement au programme de l'évêque de Nottingham. Mais il ne s'est pas tenu pour battu. Huit jours après il publiait de nouvelles correspondances anti-irlandaises. L'une de ces correspondances émanait même de M. Jemingham, un député catholique anglais, qui probablement doit son succès, dans une ville anglaise, aux électeurs irlandais. Moins violentes que les premières protestations des amis du Tablet, ces dernières correspondances n'en trahissent pas moins les mêmes préjugés, le même aveuglement vis-à-vis des catholiques d'Irlande.

Mgr l'évêque de Nottingham ne laisse point encore ces nouvelles correspondances sans réponse.

Le dernier numéro du Tablet nous apporte le texte de cette réponse de l'éminent prélat. Nous croyons inutile d'en donner la traduction à nos lecteurs, qui sont suffisamment au courant de la question. Disons seulement que Mgr Bagshawe n'a point de peine à prouver que ceux qui se réclament du sentiment national "pour s'opposer aux revendications légitimes de l'Irlande, oublient que le sentiment national a aussi le droit d'exister du côté de l'Irlande. Pour le prélat, les catholiques irlandais sont à meilleur titre que les protestants d'Angleterre les vrais concitoyens des catholiques anglais. Mais il faudra du temps pour inculquer à nos coreligionnaires d'outre-Manche cette simple vérité. Constatons, pour finir et donner une idée des sentiments du Tablet, que ce journal n'est point du tout converti par les chaleureux appels de l'évêque de Nottingham, et qu'à propos du programme du parti irlandais, il adjure tous les catholiques anglais à s'allier aux Tories et aux whigs pour sauver l'acte d'"union", cet acte que les protestants eux-mêmes, dans un accès de franchise, ont appelé "un acte frauduleux."

L. NEMOURS GODRÉ.

L'île Yap

Quelle est cette île Yap, dans le groupe des Carolines, dont les Allemands viennent de s'emparer et dont la prise en possession va peut-être aboutir à une guerre entre l'Allema-

gne et l'Espagne ?

L'île Yap doit son origine à un soulèvement du sol sous-marin ; elle fait partie des 500 îles ou îlots qui constituent ce mystérieux archipel des Carolines sur lequel, il faut bien le dire, on n'a que des données fort vagues. Nous trouvons cependant dans le dernier numéro de la Revue scientifique quelques renseignements précis et intéressants dont nous allons extraire les principaux passages. L'auteur de cette étude, M. Planchut, doit ses renseignements aux officiers d'un croiseur de guerre, le Velasco, qui au commencement de la présente année, en février 1885, jetait l'ancre dans le port de Tamil, de l'île Yap.

Sur l'atlas bien incomplet et déjà bien ancien de Malte-Brun, cette île est indiquée ; elle y fait partie d'un archipel dit des "Nouvelles-Philippines". Cette étiquette espagnole la préserverait-elle de l'occupation allemande ?

Le port de Tamil est ouvert à l'E. quart N.-E. et S.-S.-O., par les pointes Tamil et Rull. Il est suffisamment abrité, quoique semé de bas-fonds très étendus. Le capitaine de vaisseau russe M. Kotzebue le visita en 1817. Il y fut suivi, en 1819, par M. de Freycinet, commandant de l'Uranie ; en 1824, par Duperré, avec la Coquille. Dumont d'Urville y parut avec l'Astrolabe, en 1826. Le capitaine russe Litke a clos la liste, en 1828, par la Seniavine.

D'après ce dernier navigateur, les Carolines réunies, exception faite des trois grandes îles Ualam, Panopi et Kang, ainsi que des récifs de corail qui les entourent, n'auraient pas plus de 200 milles de longueur sur 200 mètres de largeur. La population, en dehors de celle de Yap et du groupe de Palaos, serait de cinq cents habitants par mille carré, chiffre supérieur à ceux des pays les plus peuplés. Les récifs sont couverts d'une végétation composée de cocotiers, d'arbres à pain, de bananes et de racines pouvant aisément alimenter trois mille individus par mille mètres carrés.

L'île Yap est entourée, comme d'une verte ceinture, de cocotiers ayant un kilomètre de largeur. On en tire la noix de coco, qui sert à la nourriture des habitants et de pores très nombreux. Ces animaux et les chèvres qu'on y voit ont été importés.

Pendant la mousson du N.-E., qui se fait sentir de septembre à octobre, il passe sur Yap de fréquentes bourrasques. Il ne pleut pas beaucoup, mais les vents sont violents. En juin, mousson du S.-O., époque de grandes pluies qui ne finissent qu'à la fin d'août. C'est le moment des fortes tempêtes. Les maxima du baromètre sont de 764 à 761, et les minima de 761 à 759. Tant que durent les autres mois, la température est excellente et le ciel peu couvert. Pas de foudre et peu de tonnerre ; quelques tremblements de terre d'une courte durée.

L'île Yap doit son origine à un soulèvement du sol sous-marin. Elle est entourée comme Ceylan, de récifs de corail dont la désagrégation continue l'agrandit sans cesse sa super-

ficie. La chaleur est grande, car le maxima est ordinairement de 29 à 30 ; le minima, de 23 à 25. Les insulaires de Yap ne sont pas plus de 1,200 ; comme l'île est d'une étendue de 150 kilomètres carrés, il faut compter 13.33 individus par kilomètre carré. La population totale des 500 îles et îlots serait de 20,000 âmes. Mais qui pourrait garantir l'exactitude de ces chiffres ?

Le commerce qui se fait à l'île Yap n'est pas bien considérable, comme on le pense. On en fait toutefois, et voici dans quelle proportion :

Les uniques produits qui s'exportent sont la noix de coco, connue dans le commerce par le mot de coprah ; on en fait de l'huile pour savon ; on exporte aussi le tripang, une holothurie très appréciée des Chinois. Du premier, on expédie annuellement environ 1,500 tonnes ; en 1884, il n'est pas entré dans le port de Tamil moins de vingt-trois barques représentant 5,500 tonneaux.

On trouve dans ce coin du monde quatre maisons de commerce dont voici les noms : Herstein et C, de Hambourg, qui ont des succursales à Ulet, Panopi et les Palaos ; Handels y Pantagen, autres sujets allemands ; David O'Keel, Irlandais, un sujet anglais qui commerce pour son compte à Yap et aux Palaos, et enfin M. Holamb, citoyen des Etats-Unis.

Ce qu'il y a d'extraordinaire à Yap comme dans tout l'archipel, c'est qu'on n'y cultive aucune céréale. On n'a jamais pu y acclimater le riz. Et cependant, il s'il trouve d'excellentes terres noires où poussent avec vigueur les cocotiers, les bananiers, la canne à sucre, l'igname, la patate douce, l'ananas et l'arbre à pain ou le rima.

La faune y est réduite à sa plus simple expression. Sauf le rat, il n'y a pas un seul quadrupède. On y trouve une grande variété de tortues, comme aux Philippines, puis la roussette, l'iguane, le lézard et une infinité de tortues, depuis la tortue à carapace verte, qui se mange jusqu'à celle qui donne l'écaille ambrée ou brune.

Quant aux habitants, ils se distinguent peu des sauvages, bien qu'ils soient de mœurs douces. Les femmes n'ont d'autre costume qu'une ceinture de feuillage, et leur coquetterie prend des formes assez primitives, comme on va le voir :

Don Luis Cirera, médecin du Velasco, suppose que les Carolines qu'il a vus à Yap appartiennent à la race malaise. La chevelure de quelques-uns est lisse, ondulée ; chez d'autres elle est frisée, d'un noir mat, longue et abondante. En général, peu de barbe. Le front est élevé et légèrement incliné en avant. Les pommettes des joues sont très peu saillantes, et la figure est aussi longue que large. La bouche est grande, les lèvres grosses, les yeux grands et noirs, le nez peu marqué et point écrasé, les dents teintes en noir. Hommes et femmes sont tatoués, et ces tatouages sont d'une rare régularité.

D'un caractère apathique et sans énergie, et se contentant de peu pour

vivre les indigènes des Carolines ne connaissent ni colère ni passions violentes. Leur langage se ressent de ce calme de l'esprit et des sens : il est doux, quoique sonore, et d'une prononciation facile. Les hommes seraient entièrement nus sans le léger morceau d'étoffe ou le cordage en fibres de palmiers qui leur ceint les reins. Les femmes portent une sorte de jupe en étoffe ou en herbage qui de la ceinture descend jusqu'aux genoux. Pour mieux plaire, elles se teignent l'intérieur des mains, la gorge et la poitrine en jaune. Leur cheveux sont séparés et roulés en deux parts derrière la tête, ou bien crépés à la Ninon. Elles portent un peigne en écaïlle ; celles qui sont en domesticité n'ont pas l'autorisation d'en porter. Si les hommes se plaisent à orner leurs cous de colliers de corail, les femmes, plus modestes, ne se parent que d'un simple collier végétal teint en noir. Hommes et femmes fument, chiquent et mâchent le bétel ; pour cuire leurs aliments, tubercules, poissons ou mollusques, ils se servent de petites casseroles que l'on fabrique avec une terre rouge commune à Yan.

Les quelques Européens qui sont installés à l'île Yap vivent de la façon suivante :

Les Européens établis à Yap ont pour domestique des Carolins qu'ils payent de 15 à 25 fr. par mois. Les femmes refusent de servir. Les domestiques indigènes acceptent bien pour paiement de leur salaire la monnaie anglaise, mais le Carolin indépendant n'en veut pas. Sa monnaie, à lui, consiste en pierres circulaires trouées au centre et dont le diamètre varie de 20 centimètre à 1 mètre. Avec cette pierre qui est très dure et qui vient des îles Palaos, où la aussi elle sert de monnaie, les Carolins payent le tribut aux roitelets de leurs villages, avec elles ils achètent des terres pour ensemencer. Il n'y a pas de poids et mesures européens. Ceux qui servent pour la vente du coprah consistent simplement en paniers ronds ou boisseaux d'une même grandeur. Il n'y a pas de commerce intérieur : chaque famille a ses cocotiers et ses cultures dont elle vit.

Après l'île Yap, c'est le port de Koror, qui est, dans le groupe des Carolines, l'un des meilleurs refuges pour les vaisseaux dans cette partie de l'Océan Pacifique. Le groupe, tout entier, est d'ailleurs divisé en trois agglomérations principales et bien distinctes : celle de l'ouest, avec cinq îles ; celle du centre, avec vingt-cinq îles ; celle de l'est avec huit. Il est bien entendu que les îlots sont passés sous silence.

C'est en 1686 qu'un voyageur espagnol, Francisco Lescano, donna, en l'honneur du roi d'Espagne Charles II, le nom de Caroline à l'une des principales îles de l'archipel, on ignore laquelle. Le nom est resté pour le groupe entier. Les Espagnols, il faut le dire, ne s'occupèrent jamais beaucoup de cette conquête faite à peu de frais par un de leurs compatriotes, et, depuis cent ans que les îles sont abandon-

nées par les moines qui, au commencement du 18e siècle, s'y étaient établis, ils n'ont pas même cru nécessaire d'y nommer un gouverneur.

Une circulaire

Nos Seigneurs les évêques ont reçu du ministère des cultes, en date du 1er septembre, la circulaire que voici :

Paris, le 1er septembre 1885.

Monsieur l'Evêque,

Au moment où va s'ouvrir la période électorale, je crois devoir appeler votre attention sur l'attitude qu'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de recommander aux membres de votre clergé.

Citoyens et contribuables, les ministres du culte ont assurément, comme tous les électeurs, la liberté de leurs opinions et de leur vote. Mais l'influence même que leurs fonctions leur donnent sur leurs populations, la nature particulière de l'autorité qu'ils exercent sur les consciences, leur commandent, dans l'exercice de ces droits civiques, une réserve qu'ils ne sauraient oublier qu'au détriment de la paix publique. Ils ne pourraient, dans les actes de leur ministère, sortir de la neutralité la plus rigoureuse, ni se prévaloir de leur qualité pour intervenir dans les luttes électorales, sans manquer à leurs devoirs envers l'Etat et sans compromettre leur caractère et les intérêts religieux dont ils ont la garde.

Je n'hésite pas à penser, monsieur l'Evêque, que le gouvernement peut compter sur votre sagesse et sur votre dévouement au bien public, pour rappeler en cette circonstance aux membres de votre clergé, avec l'autorité qui vous appartient, les règles de conduite dont vous devez souhaiter comme moi de ne pas les voir s'écarter.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien m'accuser réception de la présente communication. Agréez, monsieur l'Evêque, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique des beaux-arts et des cultes.

RENÉ GOBLET.

Il est superflu de commenter au long cette étrange circulaire, qui justifie tout ce que nous avons entendu dire au sujet des fréquentes inconvenances de ton et de langage que se permet M. le ministre des cultes envers NN. SS. les évêques dans la correspondance officielle qu'il lui arrive d'entretenir avec eux.

Ici encore, c'est sur le ton du pédagogue parlant à des élèves que M. Goblet s'arroge de tracer aux évêques la conduite "qu'il convient", à son avis, de leur voir "aujourd'hui plus que jamais recommander aux membres de leur clergé". Non seulement il le fait par souci des devoirs du clergé envers l'Etat, mais encore par souci "du caractère" des prêtres et des "intérêts religieux dont ils ont la garde". En vérité ! Est-il donc besoin d'apprendre à

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 28 Septembre 1885.—No 3

LES COMPAGNONS DE MINUIT

(SUITE)

Du plus loin que s'apercevaient les pauvres petits, c'était aussitôt une triple fanfare d'allégresse enfantine, une folle course les cheveux au vent, des embrassades et des gambades à n'en plus finir.

Puis, tout le jour on gaminait, on folâtrait, on buissonnait au milieu des grands bois. Les jeunes sauvages, au milieu de leurs impénétrables savanes, les premières enfants d'Eve et d'Adam, au sein du Paradis terrestre, ont dû vivre ainsi. Oh ! pourquoi ne reste-t-on pas toujours enfants ! Qui nous rendra ces beaux jours envolés ! Comme nous étions libres alors, comme nous étions heureux !... Te souviens-tu, Bertha ?... dis... te souviens-tu ?

—Oui ! murmura doucement la jeune aveugle. Oh ! oui... Conrad avait douze ans, Hélène en avait neuf à peine ; moi, sept tout au plus, ce qui fait que je vous considérais

déjà comme deux grands personnages, que vous me guidiez souvent chacun par une main ; que sans cesse vous veilliez sur moi, et que tout naturellement j'ai pris la douce habitude de vous aimer, non seulement comme une jeune sœur aime son frère et sa sœur aînée, mais comme une fille aime son père et sa mère. Tu fus la mienne, Hélène... car je n'en avais plus, moi. Je t'appelais alors tout haut de ce nom ; tout bas, dans mon cœur, je te nomme encore ma petite mère ! Tu le vois bien, Hélène... tu le vois... je n'ai rien oublié !

—Des années s'écouleront ainsi... pour revenir la comtesse, sans changer ni d'attitude ni d'accent. Puis un jour vint, fatal jour, jour de tempête, où la foudre tomba tout à coup sur le grand chêne au pied duquel nous étions accroupis. Elle nous renversa violemment tous les trois... tous les trois cependant nous nous relevâmes... Mais hélas ! l'éclair t'avait aveuglée, ma pauvre Bertha... Tu ne nous voyais plus !

—Et votre amitié, votre dévouement redoubla dès ce jour pour la pauvre aveugle, qui aurait dû davantage vous aimer désormais, mais qui malheureusement ne le pouvait pas... Déjà c'était impossible ! Et se soulevant à demi, la tendre jeune fille mit un long baiser sur chacune des mains pendantes de sa compagne.

Presque aussitôt celle-ci continua :

—Ce malheur nous isola, nous rapprocha davantage encore, Conrad et moi. Il venait d'avoir quinze ans. Déjà c'était un beau jeune homme à l'air courageux et fier. Un soir ma mère me dit : Hélène, tu n'es plus un enfant, tu ne dois plus couvrir ainsi les bois comme une fille de bûcheron. Je ne répondis rien, mais le lendemain matin, dès l'aube naissante, déjà j'étais hors du château, déjà j'accourais vers vous. Haletante, éplorée, je racontai ce qui m'avait été dit la veille au soir. Conrad aussitôt pâlit effrayement, s'élança vers moi et m'entreignit dans ses bras avec une telle violence que j'en perdis le souffle un instant. Toi, Bertha, tu pleurais. Oh ! tu n'avais pas encore le don de seconde vue dans ce temps-là, ma pauvre chère aveugle ! sans quoi, rien qu'à cri que venait de jeter Conrad, rien qu'à celui par lequel je lui avais répondu, tu eusses deviné notre amour ! Heureux enfants que nous étions encore, nous ne le devinions pas nous-mêmes ! La journée, cependant, fut triste. Nous sentions vaguement qu'une première ombre planait sur notre innocente félicité, un premier nuage dans notre ciel jusqu'alors si pur ! Le soir vint, la forêt s'assombrit ; on ne pouvait pas se quitter. Il le fallut enfin. Conrad s'approcha silencieusement et m'embrassa au front. Je me sentis devenir toute rouge, et je me pris à pleurer.

Pourquoi ? Oh ! mon Dieu... N'était-ce pas un pressentiment de l'avenir. Vingt fois je me retournai avant de disparaître parmi les arbres. Vingt fois nous agitâmes, lui son chapeau, moi mon écharpe, au sommet de chaque colline du chemin. Vous me suiviez... vous étiez là toujours. Enfin je rentrai au château. Hélène, me dit froidement ma mère, vous m'avez désobéi ; et ce fut tout. Mais le lendemain, hélas ! je trouvais toutes les portes fermées. Plus moyen de vous rejoindre. Oh ! comme je fus malheureuse ce jour-là !

—Et nous donc ! se récria involontairement Bertha ; et nous ! Oh ! je me le rappelle comme si c'était hier... Nous arrivâmes comme à l'ordinaire au rendez-vous, nous attendîmes sous le grand chêne. L'heure s'écoula... personne ! A chaque instant, Conrad me quittait pour courir jusqu'au sommet du premier coteau, et regarder longuement sur la route. Rien... rien toujours ! Et le soleil montait rapidement à l'horizon... Je ne pouvais voir mon frère, mais je l'entendais piétiner furieusement autour de moi, et par intervalles crier d'impatience et de douleur. Puis sans rien dire, il me prenait par la main, et nous allions attendre un peu plus loin de chez nous, un peu plus près de celle qui ne venait pas. Nous arrivâmes ainsi jusqu'aux fossés du château de ta mère, Hélène... et là, nous

nous arrêtâmes tous les deux, ne pouvant plus cette fois avancer davantage ! Elle est malade peut-être, me disait de temps en temps Conrad. Si elle était morte ! s'écria-t-il un peu plus tard... Mais non, sanglotait-il un instant après, c'est tout simplement qu'elle nous oublie, qu'elle ne nous aime plus ! La nuit était arrivée depuis longtemps déjà... Pas une lumière aux fenêtres du vieux manoir... Il était trop tard pour frapper, pour avoir une réponse quelconque... Et nous restions là, cependant ! Et nous y serions assurément restés jusqu'au lendemain, si le vieux domestique de notre père inquiet ne fut venu nous en arracher enfin ! Quelle nuit !... Pauvre Conrad !... Oh ! dès lors je le compris, Hélène... Il t'aimait autrement que moi, il t'aimait bien plus qu'on n'aime une sœur !

—Moi, pendant ce temps-là, je priais et je pleurais au pied de mon lit, car je ne m'étais point couchée. Durant tout le jour, tantôt j'avais rôdé à l'intérieur des murailles, en cherchant une introuvable issue, tantôt j'étais remontée auprès de ma mère, afin de conjurer à genoux de me laisser sortir. Elle fut inflexible. Tu l'as connue, Bertha, sans doute tu te la rappelles. C'était une volonté de fer. La perte de sa fortune, la mort surtout de mon père qu'elle adorait l'avaient transformée en une blanche et froide statue, toujours drapée de

noir, et presque toujours agenouillée. Car elle passait littéralement sa vie en prières. Les chagrins, l'exaltation religieuse en avaient fait une créature qui déjà n'appartenait plus à la terre. Elle m'avait pour ainsi dire oubliée jusqu'alors, je crois même qu'elle ne m'avait jamais embrassée. L'avure mère !... Oh ! je lui pardonne tout, elle avait bien souffert !... Le lendemain matin cependant, brisée de fatigue, je me jetai sur mon lit. Quelqu'un entra dans ma chambre, et me voyant les yeux fermés, murmura tout bas : Elle dort ! Je me gardai bien de prouver le contraire, car j'espérais de cette erreur un relâchement de surveillance. En effet, sitôt que je me sentis seule, je me relevai vivement, je descendis sur la pointe des pieds, j'arrivai à l'étage inférieur sans avoir été vue de personne, et là j'eus la folle joie de trouver enfin quelque chose d'ouvert sur la campagne... une porte ou une fenêtre, je ne sais plus ?

Tout ce dont je me souviens, c'est que je m'élançai de très-haut et que je me froissai quelque peu dans la chute. Mais qu'importe ! j'étais libre enfin, j'allais vous revoir !...

(A suivre)

M. Goblet que les évêques n'attendent pas de lui les instructions propres à leur faire savoir quelle doit être la mesure de leur intervention dans les luttes électorales...

AUGUSTE ROUSSEL

SOMMAIRE

L'Irlande et les catholiques anglais. L'île Yab. Une circulaire. FÉLIXATION.—Les compagnons de minut. "L'Electeur" et M. Holton. Hommage à Mgr Déziel. Petite gazette. Ordinations. Une fête touchante à Saint-Denis. Un miracle éblouissant. Les zouaves pontificaux à Manchester. La cession d'Heligoland. Le choléra. Conflit hispano-allemand. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Nouvelles marchandises d'automne.—Behan Bros. Soumissions pour bois de chauffage. Soumissions.—Fred. White. Pianos de plus haut rang.—Bernard & Allaire. La compagnie des steamers de Québec.—Arth Ahern.

CANADA

QUÉBEC, 28 SEPTEMBRE 1885

"L'Electeur" et M. Holton

Dans son numéro de vendredi, l'Electeur raconte à sa manière un incident de la dernière lutte électorale à Joliette, et le commente d'une façon tout à fait fantaisiste.

L'honorable Procureur-général, M. Taillon, a fait allusion, dans une assemblée où il soutenait la discussion contre M. Langelier, aux paroles malheureuses prononcées par feu M. Holton, en 1875, à l'adresse de la Législature de Québec. On sait que M. Holton avait qualifié de moribonde notre Chambre provinciale, parce qu'elle avait protesté unanimement contre la politique de chemins de fer de M. Mackenzie.

L'Electeur essaie d'expliquer, comme l'a fait M. Holton lui-même en 1875, cette expression mal sonnante. Et pour cela il cite le Hansard; mais il se garde bien de tout citer. Voici ce qu'il reproduit du compte-rendu des débats :

"L'HON. M. HOLTON..... Mais l'hon. député de Terrebonne a fait allusion aux résolutions passées par la législature moribonde de Québec dont les membres n'ont pas vu leurs commettants depuis quatre ans. L'hon. député a cité l'opinion de ce corps moribond en opposition aux opinions des honorables membres élus par les collèges électoraux pour traiter sur ce sujet et qui tous laisseront leurs commettants depuis douze mois seulement."

L'organe libéral s'arrête à cet endroit, et il apprend triomphalement à ses lecteurs que le mot moribonde signifie simplement dans ce texte : "à la veille de s'éteindre."

Mais si l'Electeur eut complété sa citation, comme nous l'allons faire, son explication eut manifestement été insuffisante à atténuer l'insulte lancée par le chef libéral à la Législature provinciale. Voici en effet ce que M. Holton ajouta :

Je dis que les résolutions de la moribonde Législature de Québec ne valent pas le papier sur lequel elles sont imprimées et qu'elles ne méritent pas la moindre considération de notre part. (Hansard 1875—p. 530, version anglaise.)

L'Electeur aura beau tourner et retourner cette citation, il ne saurait établir qu'elle est flatteuse pour le parlement provincial. Le fait que ce parlement était à la veille des élections générales en 1875, ne justifiait pas M. Holton de dire que "ses résolutions ne valaient pas le papier sur lequel elles étaient imprimées." C'était là une parole injurieuse, et une théorie constitutionnelle plus que risquée.

Les résolutions dont il était question avaient été adoptées à l'unanimité par la Chambre d'Assemblée; M. Joly lui-même les avait approuvées; elles étaient le fait des deux partis, et comme telles, elles avaient une force et une portée toutes particulières.

D'ailleurs, l'événement donna tort absolument à M. Holton. La légis-

lature qu'il avait si lestement traitée reçut du peuple de la province la sanction de tous ses actes, aux élections générales. Le gouvernement de Boucherville revint des polls avec une majorité accrue.

A tous les points de vue, l'Electeur est donc incapable de justifier les paroles de M. Holton, dans la Chambre des Communes, en 1875.

Hommage à Mgr Déziel

INAUGURATION D'UNE STATUE À LÉVIS La ville de Lévis était hier le théâtre d'une démonstration qui lui fait honneur.

Elle a voulu rendre un solennel et éclatant hommage au grand patriote, au prêtre vénéré, qui est pour ainsi dire son second fondateur, qui lui a donné sa vie, son labour, son âme sacerdotale, Mgr Déziel, curé de Lévis, pendant tant d'années.

La statue que notre ville - sœur a élevé à Mgr Déziel consacre à la fois la mémoire de cet homme de bien, et le souvenir reconnaissant que lui ont conservé ceux qu'il appelait ses enfants.

Hier matin, Mgr Dominique Racine, chantait à l'église Notre-Dame de Lévis une messe pontificale, à laquelle assistait Mgr Taschereau, archevêque de Québec. Le chœur de l'église, sous la direction habile de M. Bernier, organiste, a rendu brillamment la messe du 2ème ton harmonisée.

M. l'abbé Lindsay, professeur du collège de Lévis, récemment arrivé de Rome, a prononcé un admirable sermon. Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette page d'éloquence sacrée qui fait le plus grand honneur à la chaire canadienne.

M. l'abbé Lindsay a retracé, avec une grande élévation de pensée, et dans un langage magnifique, la vie sacerdotale et civique de Mgr Déziel. Nous espérons que cet éloquent discours sera livré à la publicité.

C'est à la fois une œuvre de religion et une œuvre littéraire. Mgr Taschereau a chanté, vers deux heures de l'après-midi, un salut solennel. Durant la cérémonie, il y a eu quête. Les quêteurs et quêteuses étaient :

M. et Mme Dupré, M. et Mme Julien Chabot, M. et Mme Desjardins, M. P. P., Mlle et M. W. Carrier, M. et Mme J. E. Roy, M. et Mme Belleau.

Le salut terminé, le dévoilement de la statue s'est fait par Mgr l'archevêque de Québec, l'honorable M. Blanchet, M. W. Carrier, et M. le maire de Lévis. Son Honneur le lieutenant-gouverneur n'avait pu assister à la fête, mais Madame Masson avait envoyé une magnifique couronne de fleurs naturelles.

Des discours éloquentes ont été prononcés, dans l'ordre suivant : l'honorable M. Blanchet, président du comité; l'honorable Sir A. P. Caron; M. Guay, M. P.; M. Lemieux, M. P. P.; M. I. Belleau; M. J. E. Roy. Tous ces discours ont été chaleureusement applaudis. M. Napoléon Legendre a ensuite récité une poésie de circonstance, d'une inspiration très délicate.

Sir Hector Langevin et M. Fréchette avaient envoyé des lettres d'excuses.

Hier soir, la ville de Lévis tout entière se couronnait de feux. L'illumination était générale. De Québec, le coup d'œil était magnifique.

Durant la soirée, deux feux d'artifices ont été tirés. Toute l'après-midi et toute la soirée, la voix du canon s'est fait entendre sur les hauteurs de Lévis.

Cette journée a été pour cette ville une journée glorieuse. Lévis s'est honorée elle-même en honorant le mémoire de son ancien pasteur, de Mgr Déziel qui a tant fait pour l'église et la patrie.

PETITE GAZETTE

La loi Scott vient de faire une nouvelle conquête dans Ontario. Elle a été adoptée, vendredi, par plus de 400 voix de majorité, dans le comté de Peterboro.

On croit qu'en vertu d'une clause de la convention conformément à laquelle s'est affecté le transfert du chemin du Nord, la compagnie du

Pacifique va céder au Grand-Tronc la ligne du St-Laurent et Ottawa, entre la capitale et Prescott.

Le R. Père Gendreau, président de la société de Colonisation du lac Témiscamingue, et M. P. H. Chabot, son vice-président, ont eu une entrevue avec l'honorable J. H. Pope, ministre des chemins de fer, dans le but de lui soumettre les plans de la voie du Long-Saut, qui viennent d'être terminés par M. Paul T. C. Dumais, ingénieur-civil. L'honorable ministre et son député, M. Trudeau, se sont déclarés hautement satisfaits de l'ouvrage accompli, s'engageant en outre à favoriser de toutes leurs forces la société et son entreprise.

Un individu a été condamné dernièrement, à Pittsburg, à deux ans de pénitencier pour vol. Le prisonnier a voulu s'excuser en disant qu'il était ivre lorsqu'il a commis son vol. "Très bien, reprit le juge, j'ajoute six mois à votre punition, parce que vous étiez en état d'ivresse." Et le prisonnier a été envoyé au pénitencier pour deux ans et six mois. Un homme qui est porté à voler lorsqu'il est ivre, doit s'abstenir de boire avec excès.

On dit que M. Beemer, entrepreneur du chemin de fer du lac Saint-Jean, se propose de construire une chapelle à la Rivière-à-Pierre, afin de donner une nouvelle impulsion à la colonisation dans cette région.

La Gazette du Canada ne mentionne aucun changement ministériel.

On dit que le chemin de fer du Pacifique sera complété vers le 15 octobre prochain. Le 11 du courant la voie était terminée jusqu'à vingt milles à l'est du sommet Selkirk, c'est-à-dire à 2,503 milles de Montréal.

Parmi les victimes du récent massacre des chrétiens dans la Cochinchine on rapporte les noms des Rév. Pères missionnaires Banais, Dupont et Martin.

Les travaux de la nouvelle église de Meteghan, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse, commencée au mois de mai dernier, avancent rapidement. On est à poser la toiture. Cette église est en briques; elle a 115 pieds de longueur, et 67 de largeur. Elle sera, nous dit-on, la plus belle de la Nouvelle-Ecosse.

On est à couvrir en tôle galvanisée les deux clochers de l'église de Ste-Anne de Beauré.

Les journaux catholiques de Paris publient une lettre de M. le comte Albert de Mun à M. l'amiral Gicquel des Touches, au sujet de l'action politique des catholiques français.

Cette lettre est un véritable manifeste. L'illustre orateur y fait appel à tous les serviteurs de l'Eglise pour constituer un parti catholique d'action et d'organisation, avec lequel le pouvoir, quel qu'il soit, devra compter dans le gouvernement de la nation. Cette lettre est destinée à un grand retentissement.

La Commission Royale a entendu samedi l'honorable M. P. Garneau. Il a dit, entre autres choses, qu'il n'a jamais été question ni directement ni indirectement d'un siège au Sénat, entre lui et M. Chapleau, dans le but d'influencer son vote sur la vente du chemin de fer du Nord, et que le Pacifique n'avait pas intérêt à acheter la section-est tant que la question d'un pont dans les environs de Québec n'aurait pas été réglée d'une manière favorable.

M. Shehyn, M. P. P., donne ensuite sa déposition. Le témoin déclare ne rien connaître concernant la construction et l'administration du chemin de fer. Il a toujours été contre la vente du chemin de fer du Nord. M. Shehyn a continué son témoignage ce matin.

Il vient de paraître à la librairie Palmé, un volume intitulé : ETUDES SUR VICTOR HUGO par LOUIS VEUILLOT;—Introduction, notes et appendices, par EUGÈNE VEUILLOT. Nous publions, demain, l'introduction que M. Eugène Veillot a mise en tête de cet ouvrage, d'un haut intérêt, et d'une actualité si heureuse.

Ordinations

Les séminaristes suivants ont été ordonnés sous-diacres hier, le 27 du courant.

MM. Philippe Garneau, Jean-Baptiste Ruel, Joseph Langlois, Jos. Galarneau, Achille Fiset, Thomas Marcoux, Tancrède Pâquet, André Nadeau, Louis Olivier, Théodule Blais, Adolphe Grenier, Ls Garon, Joseph Laberge, Pierre Plante, François-Xavier Casgrain, Aristide Magnan, Charles - Emile Laboursière, Joseph Lavoie, tous de l'archidiocèse de Québec; MM. Désiré Léger, St-Jean, N. B., Angus Chisolm, Arichat; Joseph McLean, Charlottetown; Patrick Reardon, Portland.

De nouvelles ordinations auront lieu demain. M. J.-B. Ruel sera fait prêtre, dimanche prochain.

Une fête touchante à Saint-Denis

Judi, le 24 septembre courant, la paroisse de Saint-Denis, comté de Kamouraska, assistait à une fête de famille bien touchante et bien belle. Elle célébrait le 25ème anniversaire de prise de deux de ses fils, et, en même temps, elle voyait réunis au pied des autels six des prêtres qu'elle a fournis au sacerdoce.

Il y avait vingt-cinq ans que les deux premiers prêtres de Saint-Denis recevaient la consécration sacerdotale dans l'église de cette paroisse. Judi, l'un d'eux, M. l'abbé Hyacinthe Gagnon, curé de Sainte-Claire, célébrait le saint sacrifice dans le même temple, pour ses noces d'argent. Son confrère d'il y a vingt-cinq ans, M. l'abbé Achille Pelletier, n'avait pu se rendre à Saint-Denis pour la célébration de cette belle fête, par raison de maladie.

Cette journée de Judi a vraiment été une fête du sacerdoce; fête imposante et dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Le digne pasteur de Saint-Denis, M. l'abbé Brochu, avait convié tous les prêtres, enfants de la paroisse, à se rendre à cette célébration. Ils sont déjà au nombre de quinze. Quinze prêtres quinze apôtres! dont le zèle, les vertus et les talents sont consacrés au service des âmes et à la gloire de l'Eglise. Quel honneur pour Saint-Denis, jeune paroisse qui compte à peine un demi-siècle d'existence.

De ces quinze prêtres, six avaient pu se rendre à l'appel de M. le curé de Saint-Denis. C'étaient MM. les abbés H. Gagnon, curé de Sainte-Claire; J. Desjardins, curé de Sainte-Louise; S. Garon, curé de Saint-Sébastien; M. Hudon, curé de Berthier; B. Dionne, vicaire au Cap-Saint-Jacques; A. Michaud, vicaire au Cap-Saint-Jacques. Un bon nombre de membres du clergé voisin étaient présents : MM. les abbés Hébert, V. G., curé de Kamouraska; Blouin, curé de Sainte-Hélène; Demers, curé de Saint-Philippe; Moreau, curé de Mont-Carmel; Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Dionne et Lessard du collège de Sainte-Anne; Vaillancourt, vicaire de Saint-Pascal; Belleau, vicaire de Kamouraska.

M. l'abbé H. Gagnon a chanté une messe solennelle, assisté de MM. les abbés B. Dionne et A. Michaud, comme diacre et sous-diacre. L'église était magnifiquement décorée. M. l'abbé E. Dionne présidait à l'orgue, M. l'abbé Lessard dirigeait le chœur et rendit plusieurs fois avec le talent qu'on lui connaît.

Il y eut un éloquent sermon de circonstance, qui émut l'auditoire jusqu'aux larmes. Après la messe, on transporta le Saint-Sacrement dans la sacristie, et le maire de la paroisse, M. J. B. Garon, présenta une adresse à M. l'abbé Gagnon et à ses confrères de Saint-Denis. M. Gagnon répondit en termes très appropriés. Nous donnons ici l'adresse :

Révérends Messieurs, Les paroissiens de Saint-Denis désirent profiter de la fête touchante qui nous réunit aujourd'hui, pour vous remercier d'être accourus au généreux appel de notre vénéré Pasteur, et pour vous faire part de nos sentiments de légitime fierté et d'allégresse qu'éprouvent leurs cœurs.

À pied de ce même autel et dans ce même sanctuaire, il y a vingt-cinq ans, deux d'entre vous consacraient au Seigneur les prémices d'une vie de dévouement. Tous deux ont rempli dignement les promesses faites à Dieu, et leur pieux exemple a été suivi depuis par vous tous, Messieurs, qui partagez et qui continuez noblement la sainte carrière que ces devanciers vous ont tracée.

La paroisse de Saint-Denis est heureuse et fière d'avoir été le berceau de tant d'apôtres du Bien, de zélés prêtres de la Vraie Religion. Elle s'unit à vous tous ses enfants, pour offrir des actions de grâces au Souverain Dispensateur, et elle Lui demande pour chacun de vous ses dons lui plus précieux.

La Providence vous appelle à des postes dont quelques-uns sont fort éloignés, mais il n'est pas de séparation pour l'attachement, et notre souvenir affectueux suivra toujours avec intérêt vos labours dans les diverses missions qui vous seront confiées; en retour, veuillez penser dans vos prières à vos anciens concitoyens qui s'honorent de ce que vous avez été choisis parmi eux pour être les élus du Seigneur.

La cérémonie religieuse se termina par le chant du Te Deum. Un grand dîner réunit au presbytère tous les confrères présents et quelques citoyens de la paroisse. L'éloge de la cordiale hospitalité de M. l'abbé Brochu serait superflu.

Cette belle fête laissera un agréable souvenir aux paroissiens de Saint-Denis, qui en garderont à leur vénéré pasteur une vive reconnaissance.

Les zouaves pontificaux à Manchester

La réunion annuelle des ex-zouaves pontificaux Canadiens qui habitent les Etats-Unis a donné lieu à une démonstration grandiose, qui ne devra jamais s'effacer de la mémoire de ces braves défenseurs de la Papauté, qui ont fait à notre ville l'honneur de la visiter.

La réception officielle des zouaves a été faite par la société St-Jean-Baptiste, qui a pour président actuel

notre excellent compatriote et ami M. F. X. Robitaille. Les zouaves sont arrivés en notre ville dimanche l'après-midi. Ils étaient au nombre de treize, y compris M. le Chevalier Mac-Donald, de Manchester. Voici leurs noms et les noms des endroits d'où ils viennent : Dr. G. H. Desjardins, Boston, Mass.; J. H. Guillet, E. H. Choquette, J. H. Bergeron, Fred. Bousquet, C. A. Bigonnesse, Lowell, Mass.; Joseph T. Benoit, Haverhill, Mass.; P. P. Paré, Williamette, Conn.; Napoléon L. Desaulniers, Marlboro, Mass.; Dr. C. A. Dubé, West Boylston, Mass.; Gustave Doucet, Greenville, N. H.; L'aumônier M. l'abbé E. Pelletier, de Mittineague, Mass.; et M. le Dr. J. Larivière, de Manville, R. I., n'arrivèrent que lundi.

De la gare, ils se rendirent au Windsor, escortés par les sociétés St. Jean-Baptiste et St. Augustin. La procession, comprenant ces deux sociétés, la société du Sacré-Cœur et le détachement des zouaves, dont six d'entre eux portaient l'uniforme, se forma à l'hôtel Windsor et se rendit à l'église St-Augustin, où Sa Grandeur Mgr Denis M. Bradley chanta un salut solennel, assisté des RR. MM. Hévey, Bouthier et Timon. Au cours de cette cérémonie imposante, Mgr Bradley fit une magnifique allocution, retraçant en termes énergiques et de la plus haute éloquence les spoliations dont l'Eglise était l'objet, et félicitant les zouaves présents d'avoir volé au secours de l'immortel Pie IX. Mgr fut très heureux dans ses remarques, et sa parole ardente trouva la voie de tous les cœurs.

La musique était sous l'habile direction de M. Jules Quesnel. Le chœur de chant, composé de Madame Blanchard, de Mmes L. Côté, A. Côté, C. Monette, F. Monette, et de MM. Alfred Désilets, A. Thériault et J. N. Poirier, chanta divers morceaux de la plus belle musique sacrée pendant le salut.

Dans la soirée, il y eut réception des zouaves à la Salle de Musique. Un auditoire choisi de 800 personnes environ était présent. Sur l'estrade, on remarquait les RR. MM. J. A. Chevalier et A. Bouthier, et les zouaves pontificaux. La séance s'ouvrit par le chant intitulé : "Sol Canadien," puis M. F. X. Robitaille lut au Président de l'Union Charette une adresse de bienvenue au nom de la population canadienne de Manchester. M. le Dr G. H. Desjardins y répondit en termes émus. "Sous les palmiers" (romance) fut ensuite chantée par Mlle E. Doucet et Mme H. Manseau.

Plusieurs autres chants, notamment "France," furent rendus d'une manière admirable par le chœur qui se composait des personnes suivantes : Mmes E. Doucet, L. Verrette, Mmes H. Manseau et Calixte Lord, et de MM. Alf. Desilets, Calixte Lord, F. J. Lessard et J. N. Poirier. M. le Dr Desjardins lut un magnifique rapport de son voyage à la Basse Motte (France), où il a assisté récemment à la célébration du 25ème anniversaire de la fondation du Régiment des Zouaves. J. H. Guillet fit ensuite quelques remarques touchantes au nom des zouaves, et l'assemblée se dispersa.

Lundi, 21 courant, à trois heures p. m., tous les zouaves se réunirent à l'hôtel Windsor pour procéder à l'élection de leurs officiers, pour 1885-1886. Voici le résultat des élections :

Aumônier en chef, Rvd. E. Moreau, St. Barthélemy, P. Q.; Aumônier local, Rvd. E. Pelletier, Mittineague, Mass.; Président, Chevalier Mac-Donald, Manchester; Vice-Président, Gustave Doucet, Greenville, N. H.; Vice-Présidents locaux, pour le Massachusetts, MM. E. LeClair, Boston; N. L. Desaulniers, Marlboro; pour le Rhode Island, Dr. Joseph Larivière, Manville; pour le Connecticut, M. P. P. Paré, Williamette; pour les Etats de l'Ouest, M. Adolphe Martin, de St. Paul, Minn.; Secrétaire, Dr. C. A. Dubé, de West Boylston, Mass.; Assistant-Secrétaire, M. C. A. Bigonnesse, de Lowell, Mass.

On n'a pas encore fixé la date de la prochaine réunion, ni l'endroit où elle devra avoir lieu.

Lundi soir, un grand banquet, présidé par M. François X. Robitaille, eut lieu à l'hôtel Windsor. Plus de 150 convives, parmi lesquels on remarquait MM. les abbés J. A. Chevalier, J. Reilly et M. Timon, étaient présents. Un menu délicieux avait été préparé pour la circonstance. On attaqua les mets succulents avec ardeur et l'on entendit bientôt les cliquetis des fourchettes dominé par les accents de bonne humeur des convives.

Le repas terminé, on lut des lettres d'excuses venant de Sa Grandeur, Mgr. Bradley, qui offrait aux organisateurs ses bons souhaits de succès, de MM. les abbés P. Hévey, A. Bouthier, J. J. Lyons—un télégramme—de M. C. H. Choquette, de Lowell, et de Messieurs G. A. Drolet et Alf. Larocque, Chevaliers de St-Grégoire, de Montréal, C. E. Rouleau et Chs. Trudel, Québec, L. P. Hébert, Montréal.

Puis vinrent les santés suivantes, qui furent bues avec enthousiasme : A Léon XIII—Réponse par le Rvd

E. Pelletier, de Mittineague; au Clergé—Rvd J. A. Chevalier; aux Etats-Unis—Dr. J. W. D. MacDonald; au Régiment des Zouaves—Dr G. H. Desjardins; au Canada—MM. J. E. Venne et H. Gazaille; à la France—M. J. H. Guillet; à la ville de Manchester—M. F. C. Miville; à la Société St-Jean-Baptiste—MM. F. X. Robitaille et P. Primeau; à la Société St-Augustin—M. J. C. Tremblay; à la Presse—MM. de l'annoncour (pour Le Travailleur) et Jules Quesnel; aux Dames—Dr C. A. Dubé; au Comité d'organisation—M. J. H. Guillet. Le banquet a obtenu un succès complet sous tous les rapports et certainement l'un des plus magnifiques qui aient jamais eu lieu à Manchester. Les Américains avouent que cette démonstration en faveur des zouaves n'a jamais été surpassée à Manchester.

Nous nous en réjouissons comme Canadien et comme catholique. Cela démontre une fois de plus qu'avec de la bonne volonté et de la persévérance on peut arriver à faire de grandes choses. Si la fête des zouaves a eu tant d'éclat, nous le devons spécialement au comité d'organisation de la fête, qui s'est acquitté on ne peut mieux de ses nombreux devoirs. Ce comité, qui a tant fait pour le succès de la bonne cause, se composait de MM. le Dr. J. W. D. MacDonald, F. X. Robitaille, F. C. Miville, J. N. Lacourse, Jos Larivière et L. Gauvreau.

Le représentant du Travailleur offre à ces messieurs ses plus sincères remerciements pour les égard dont ils l'ont comblé.

Vivent les sociétés nationales et les Zouaves Pontificaux!

G. DE TONNANCOUR.

Un miracle éblouissant

Un miracle a eu lieu dernièrement à Ste Anne. Nous avions entendu parler de ce prodige, mais nous voulions avoir des détails plus complets avant de le faire connaître à nos lecteurs. Voici ce que nous trouvons dans les archives de la paroisse de Ste-Anne de Beauré :

Ce matin (17 septembre) une jeune fille, d'environ 17 ans, a été guérie par la bonne sainte Anne. Cette jeune fille, nommée Liza Donay, venue de Greens Falls, comté de Warren, Etat de New-York, était aveugle des deux yeux depuis six mois. Sa cécité provenait d'abcès qui avaient laissé des taies sur les yeux. Le curé de la paroisse, le Rév. M. Louis St. Onge, ayant une grande confiance en la bonne sainte Anne avait donné de l'eau de la fontaine miraculeuse de Beauré, afin que la malade s'en lavât les yeux. Ce qu'elle fit, mais sans succès. Alors elle s'adressa à un docteur qui est établi aux Etats-Unis et qui est un spécialiste pour les ophthalmies. Celui-ci, après deux mois de soins assidus, déclara la guérison impossible.

M. le curé dit aussitôt à la malade : "Il faut aller à Ste Anne de Beauré, c'est le seul moyen d'être guérie."

La mère et la fille recueillirent en quittant la somme nécessaire au voyage, puis vinrent en toute confiance à la grande thaumaturge du Canada. Arrivées au Sanctuaire, elles prièrent avec foi. Or, après la communion, la bonne Sainte Anne opéra le prodige.

La jeune fille, comme elle l'a raconté elle-même, sentit après la communion comme une chaleur bienfaisante à ses yeux et comme une main qui passait dessus; aussitôt après, elle ôta le bandage qui couvrait ses yeux depuis six mois, elle était guérie. Les taies étaient tombées, et elle voyait distinctement. Le docteur Marois de Québec, qui était dans le temps à l'église, a constaté que les yeux étaient à présent parfaitement sains.

La jeune fille a déposé le bandage devant la statue de sainte Anne et a fait dire deux messes en actions de grâces.

La mère, qui jusque là avait dû conduire sa fille aveugle ne cessait de dire : "Le miracle est éblouissant! Le miracle est éblouissant!" Jugez de la joie de la mère et de la fille. Gloire à la bonne sainte Anne!

La jeune fille a également laissé sa béquille, dont elle se servait autrefois sans pouvoir la quitter.

La révolution en Roumélie

Londres, 16.—Des avis de Philippolis annoncent que le gouverneur Strauss a rendu un édit ordonnant à tous les officiers de reprendre les postes qu'ils occupaient avant la déposition de Gabriel Pacha. Toute la populace idolâtre le prince Alexandre.

Paris, 26.—Le Paris public aujourd'hui une dépêche de son correspondant de Londres annonçant que le marquis de Salisbury a obtenu de la Porte la promesse de ne pas envoyer de troupes turques en Roumélie jusqu'à ce que les puissances signataires du traité de Berlin se soient consultées sur l'opportunité et qu'il y aurait l'opportunité de voir le sultan adopter une pareille mesure. Le marquis de Salisbury ajoute le correspondant, a pris l'initiative de sonder les puissances intéressées sur leur poli-

tique au sujet de l'insurrection en Roumélie.

Berlin, 26—La Gazette de l'Allemagne du Nord dit que les Bulgares devraient déjà s'être aperçus que l'espoir d'être soutenus par la Russie était une illusion, le Czar ayant rappelé le major-général prince Cantacuzène, qui exerçait les fonctions de ministre de la guerre de Bulgarie, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour deviner la réception qui sera faite à la députation bulgare envoyée au Czar à Copenhague.

Londres, 26—Une dépêche de Philippoli dit que le prince Alexandre, dans son télégramme au sultan pour lui demander de reconnaître la nouvelle union, lui a offert de continuer à payer le tribut.

Londres, 26—M. Fawcett, consul-général d'Angleterre à Constantinople, et le major Trotter, attaché militaire à la légation anglaise dans la même ville, ont eu hier de longs entretiens avec le prince Alexandre et M. Strausky, gouverneur provisoire de la Roumélie orientale ; puis ils sont rentrés à Constantinople.

Une dépêche de Philippoli au Standard dit que correspondant de ce journal a eu une entrevue avec M. Fawcett et le major Trotter, et que de sa conversation avec eux il aurait induit que l'Europe ne peut pas désapprouver l'union. MM. Fawcett et Trotter informèrent les ambassadeurs étrangers en Turquie qu'il était de toute nécessité que cette union fût accomplie.

Saint-Petersbourg, 26—Le bruit court que la circulaire envoyée hier par le sultan aux puissances signataires du traité de Berlin, insistait pour que les Balkans fussent maintenus comme frontière de la Turquie.

Sofia, 26—L'Assemblée nationale de Bulgarie a approuvé à l'unanimité la politique du prince Alexandre et a proclamé l'union des deux Bulgaries. Le parlement bulgare a voté un crédit de 50 000 000 pour mettre à exécution le projet d'union entre la Roumélie et la Bulgarie, et il a voté des résolutions demandant au czar de permettre aux officiers russes de l'armée bulgare de rester à leur poste.

Vienne, 26—Le gouvernement achète à un prix élevé tout le maïs et l'avoine qu'il peut trouver sur le marché pour l'approvisionnement de l'armée.

Le Prince de Galles est passé dans cette ville incognito, en route pour Bézenye, Hongrie.

Philippoli, 27—Le capitaine d'artillerie Varcolow a été nommé ministre de la guerre par le nouveau gouvernement.

Belgrade, 26—L'armée serbienne est prête pour le service actif.

Constantinople, 26—On affirme que le prince Alexandre avait notifié, il y a quelques jours, au sultan son intention de se rendre à Philippoli, en réponse à la demande populaire, mais que le sultan avait tenu la nouvelle secrète jusqu'à dimanche. Le bruit court que la Russie a envoyé 60,000 hommes de troupes sur la frontière turque.

Ordre a été donné à plusieurs navires turcs de se tenir prêts à entrer immédiatement dans le service actif.

Le bruit court que des changements dans le cabinet sont imminents par suite de divergences d'opinions sur la politique à suivre par le gouvernement turc dans la crise actuelle.

Le Conflit hispano-allemand

Saint Petersburg, 25—Une correspondance adressée de cette ville au Journal la France dit que le conflit de l'Allemagne avec l'Espagne, à propos des îles Carolines, a provoqué en Russie un mouvement d'opinion extrêmement hostile à M. de Bismarck.

Les Allemands sont très peu aimés chez nous, dit le correspondant, et on croit qu'il se produira un mouvement populaire, comme avant la guerre orientale avec la Turquie, qui forcera la main au gouvernement et l'obligera de prendre part à ce conflit. Les mânes du feu général Skobelev orient vengeance, a écrit une feuille de chez nous : aussitôt cette feuille a été supprimée par ordre supérieur. Le czar a envoyé des dépêches à notre ministre de l'intérieur et au grand-maitre de la police, pour veiller surtout à ce qu'il ne se fasse pas de manifestations contre l'Allemagne.

Berlin, 26—Le gouvernement a ordonné que les troupes de réserve appelées pour servir dans le cas d'une guerre avec l'Espagne, au sujet des îles Carolines, fussent congédiées. On dit que la réponse à la note de l'Espagne a été télégraphiée à Madrid et que la difficulté est regardée comme réglée.

Berlin, 27—La Gazette officielle publie le texte de la note qui a été adressée à l'Allemagne par l'Espagne immédiatement après l'attaque de l'ambassade allemande à Madrid. La note déclare que les chefs et les inspecteurs dont c'était le devoir de protéger l'ambassade, ont été congédiés et subront un procès pour complicité dans ces outrages. Elle ajoute que le gouvernement

espagnol regrette profondément ce malheureux incident et l'on espère que l'apologie offerte sera reçue avec un esprit bienveillant.

La cession d'Héligoland

Vienne, 26—Le Tagblatt d'aujourd'hui, ravive la rumeur allant à dire que l'Angleterre est sur le point de céder Héligoland à l'Allemagne. Cette possession dont l'Angleterre se désait, à toujours agacé la cupidité du prince Bismarck et les diplomates ont souvent dit qu'il ne pourrait exister une amitié solide entre les puissances tant que l'Angleterre serait en possession d'Héligoland. On ne sait pas quel prix sera donné pour l'île ; mais on pense que l'Allemagne se désistara de ses possessions coloniales de la Nouvelle-Guinée en échange d'Héligoland.

LE CHOLÉRA

Rome, 26—Le roi Humbert, accompagné des ministres de la guerre et de la justice, est allé aujourd'hui à Palerme pour y visiter les districts infestés par le choléra.

Madrid, 26—Il y a eu dans toute l'Espagne hier, 592 nouveaux cas et 217 décès. On rapporte quatre cas à San Roque province de Cadix. L'épidémie continue à se propager.

Londres, 27 Le choléra s'est déclaré à Nice où il y a eu déjà 8 décès.

Toutefois les autorités de la ville affirment qu'il n'y a pas de choléra dans la crainte que la connaissance de cette nouvelle n'ait de ruineux effets sur le commerce de la localité en empêchant les touristes d'y venir ce hiver.

Habillez-vous pour l'hiver

L'hiver s'avance à pas de géant. A l'ap-proche de la froide saison, une nouvelle activité semble renaître dans notre ville. Les braves habitants de la campagne accourent sur nos marchés vendre les produits de leurs fermes, et avant de reprendre le chemin du village, ils entrent chez le marchand-épicerie, le marchand d'habits, le marchand de fourrures, etc. et font une bonne provision de tous les articles qui leur sont indispensables pour passer l'hiver confortablement. Ils suivent en cela l'exemple de la femme et leur conduite ne peut recevoir que des félicitations.

Mais nous n'osons permétons, à cette occasion, de leur donner un conseil qui est dans leur intérêt et dans l'intérêt de tous les acheteurs en général. Nous voyons souvent des gens entrer dans le premier établissement venu pour faire leurs emplettes. Cette précipitation peut très souvent leur être préjudiciable. Ces personnes qui achètent sans connaître les noms mêmes des propriétaires d'un magasin n'ont pas toujours pour la valeur de leur argent. Les prix sont très élevés, et on leur fait croire qu'ils ont acheté à une réduction de 50 pour cent. Il en est de même de la valeur de la marchandise qu'on dit toujours excellente. Comme règle générale, l'acheteur doit visiter les établissements qui ont une renommée bien fondée sous le rapport de la qualité et du prix des articles. Dans ces sortes de magasins, on ne fait ordinairement qu'un prix, et le prix est proportionné à leur valeur. Le commerçant fait tout en son pouvoir pour satisfaire ses clients, convaincu qu'ils revieront à son magasin à la prochaine occasion, parce qu'il ne les aura pas trompés.

Ainsi aujourd'hui, nous sommes rendus à l'épave où il faut se procurer de fourrures. Eh! bien, que l'acheteur se rende à la maison qui est sans contredit un des meilleurs établissements de Québec, chez MM. Déchène et Gingras, à l'encoignure des rues St-Joseph et de la Chapelle, St-Roch, et nous avons la certitude qu'il sera bien servi. Nous sommes convaincu que le visiteur recevra la pour son argent ; et du reste il trouvera tout ce qu'il faut pour satisfaire le goût le plus difficile en fait de fourrures pour messieurs, tels que capots en seal, mouton de Perse, castor piqué et naturel, et en Baecaron.

Pour les dames, blouses en Shetland, seal, mouton de Perse, ainsi qu'un grand nombre de Dolman et Dauphin.

Un assortiment complet de circulaires et aussi manchons, colletterie et casques, etc., etc.

C'est l'un des magasins où nous trouvons les fourrures les plus riches, et l'un des plus populaires de St-Roch.

Les propriétaires de cet établissement ne négligent rien pour satisfaire les membres du clergé. Ils ont constamment en mains tous les articles qui leur conviennent, on peut même dire qu'ils en font une spécialité.

Echos & nouvelles

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

NOYADE A RIMOUSKI

Une dépêche privée reçue ici samedi matin dit que vendredi M. John M. Quinn fils de feu M. Edw. Quinn, marchand de bois de Québec, et neveu de feu le surintendant des mesureurs de bois, s'est noyé accidentellement à Rimouski. Il n'y a pas de détails sur les circonstances de la catastrophe, mais on croit que M. Quinn s'est noyé en excursion de pêche. Le défunt était âgé de 32 ans, et il laisse une veuve et deux enfants.

MOBT ACCIDENTELLE

On mande de Trois Pistoles, qu'un nommé Israël Beaulieu a été tué jeudi dernier dans les scieries de M. G. Renouf.

NOS TROUPES

On organise actuellement la nouvelle troupe d'infanterie à cheval, à Winnipeg et quand l'organisation sera complète, et la police du Nord Ouest portée à

1,000, les détachements des batteries A et B, et la compagnie C. de l'école d'infanterie reviendront à Kingston, Québec et Toronto.

UN ÉRABLE

Un érable à Preston, Pennsylvanie, a accompli son 95me écoullement de sève au printemps. Dans les annales de la famille à laquelle il appartient, on rapporte qu'en 1790, le sucre fait de sa sève fut envoyé au général Washington, qui en accusa réception par une lettre autographe que conserve la famille.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer

L'IVOIRE ARTIFICIEL

La fabrication de l'ivoire artificiel est devenue une industrie florissante dans ce pays, surtout depuis quelques années, la rareté de l'ivoire naturel ne permettant pas de subvenir à tous les besoins.

Voici sur cette fabrication quelques détails qui intéresseront nos lecteurs :

Il y a peu de temps encore, on obtenait l'ivoire artificiel en injectant de chlorure de chaux une espèce de bois blanc que l'on soumettait ensuite à une forte pression. Mais les produits ainsi obtenus étaient d'une teinte légèrement jaune, manquaient de densité, et pouvaient à un moment donné se fendre ou s'écailler.

On emploie aujourd'hui des os de moutons et de la peau de daim et de chevreau. On fait macérer les os pendant quinze jours dans un bain de chlorure de chaux, puis on les fait sécher au soleil ; ces os et les peaux sont ensuite chauffés à la vapeur jusqu'à ce que le tout forme une masse liquide à laquelle on ajoute alors une petite quantité d'alun. On filtre le liquide, on le fait sécher à l'air, et l'on fait faire durcir dans un bain d'alun. Quand il sort de ce bain, il forme une masse compacte, très dure, très blanche et plus facile à travailler et à polir que l'ivoire véritable.

(Extrait du Missouri Republican)

BÉNÉDICTION D'UN PONT A SAINTE-MARIE DE LA BEAUCE

Jeudi, premier d'octobre, il y aura bénédiction solennelle d'un pont sur la rivière Chaudière, en face de l'église de Ste-Marie, par Sa Grâce monseigneur l'Archevêque de Québec.

Cette bénédiction sera précédée d'une grand-messe à l'église paroissiale, à 9 heures.

C'est grâce à l'énergie de monsieur Joseph Morisset que la paroisse de Ste-Marie va être dotée d'une manière permanente d'un pont dont le besoin se faisait sentir, surtout l'automne et le printemps. Le système d'après lequel ce pont est construit est bien simple, et néanmoins, il attire l'admiration de tous. Il est dû à l'invention d'un monsieur Bélanger, de la Baie des Chaleurs, qui a été, lui-même, le constructeur de ce pont. Deux piliers, de la hauteur de 38 pieds du fond de la rivière, soutiennent ce pont, qui, entre les quais des deux rives, a une longueur de 390 pieds, et une largeur de 18 pieds.

Mercredi soir, la veille, il y aura sur la place publique, un feu d'artifice organisé par quelques jeunes gens du village.

FÉLICITATIONS

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que Mons. Alphonse Sirois de Ste Anne de Lapocatière a subi avec plein succès l'examen du brevet pour la médecine. Nos félicitations les plus sincères, et nous lui souhaitons toujours le bonheur et le succès qu'il mérite.

ADRESSE ET CADEAUX

Les citoyens de St Roch de Québec ont présenté hier une adresse d'adieu à leur vénéré Pasteur, le Rév. M. X. Gosselin. La démonstration a été des plus touchantes. Parmi les nombreux cadeaux que M. Gosselin a reçus depuis que la nouvelle de son départ a été annoncée, nous remarquons : une soutane, de \$30 ; un paletot en drap, \$30 ; un capot en fourrure, \$70 ; une couchette, \$40, une ceinture de soie, \$12.

BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE

Les messieurs suivants ont été admis à l'étude aux derniers examens préliminaires tenus le 24 et 15 du courant. 28 admis sur 56 candidats.

H. H. Curtis, St-Jean d'Iberville, Jules Constant, Québec ; Rowland Hill, Montréal, Claude Willer, Anaclet Couture, Montréal, Rosario Paquin, Portneuf, Ephraim Bédard, Charlesbourg, F. A. Stevenson, Albert Jayet, Montréal, Albert Silver, Danville, Pierre Trudel, Nicolet, F. A. Hopkins, Cookshire, Henry Boucher, St-Cuthbert, Alphonse Sirois, Sainte-Anne de la Pocatière, Arthur Potvin, Québec, Albert J. Vilboud, Montréal, J. L. M. Genest, St-Edouard de Dorchester, Philibert Marin, Aster Marin, de Saint Pie, comté de Bagot, Louis Adéland Pelletier, Québec, Philippe Lord, Lévis Henry Grandpré, St-Cuthbert, G. W. T. Girdwood, Edouard J. Kennedy, Montréal, Damase Larue, St-Antoine de Tilly, Camille Laviolette, Saint-Vincent

de Paul, Joseph S. Pontbriand, Sorel et David Rochette, Saint-Barthélemi.

Communiqué.

VOL ET ARRESTATION

Vendredi après midi un nommé Pierre Lévéque, qui est journalier, âgé d'environ 35 ans et père de famille, a volé deux haches chez M. J. B. Dion, charretier, rue Notre-Dame des Anges, et les a vendues 25 cts à M. Varin, marchand de bric-à-brac. Samedi matin Lévéque a été arrêté par le gardien de la paix Harvé, à l'hôtel Larose, coin des rues St-Joseph et St-Ours St-Roch. Il a été écroué en attendant son procès.

ENQUÊTE

Le coroner Belleau a tenu une enquête à la Morgue, samedi, sur le cadavre de Thomas Pecteau, vieillard de 60 ans, qui s'est noyé vendredi en voulant sauter sur le bateau passager le North, qui venait de quitter le quai Finlay. Les jurés ont rendu un verdict de "noyé accidentellement." Les restes du défunt qui était un journalier ont été transportés à Notre-Dame de Lévis pour y être inhumés.

ADIEUX D'UN PASTEUR

A sept heures hier soir, il y avait salut solennel de fin de mois, à la chapelle de Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville. Le chapelain, M. l'abbé F. H. Bélanger, en a profité pour faire ses adieux à ses ouailles, à l'occasion de son départ pour la cure de St-Roch. Il l'a fait de manière à toucher profondément l'assistance.

CHIENS FÉROCÉS

On écrit de Ste-Anne de Beauport, que mercredi, deux chiens ont étranglé dix moutons et en ont blessé à mort cinq autres dans le champ. Ces moutons appartenaient à M. Oésime Gagnon, cultivateur, de Ste-Anne de Beauport. Ce dernier a surpris les chiens sur le fait, et, à l'aide d'un fusil qu'heureusement il avait avec lui, il a pu en abattre un ; l'autre n'a pas pu être atteint, et le propriétaire en est inconnu. Celui qui appartient le chien abattu s'est exécuté de bonne grâce, dit-on, et a remboursé le prix des moutons.

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

DOSIS.—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules ; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médicament du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Eruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciaticque, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissement, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydroplisie, les Dou-leurs des Reins, et autres douleurs causées soit par débilité, soit par obstruction, sont guéries par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'écoulement Pé-riodique des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouve ces pilules dans les directions des principaux droguistes, ou plus simplement, en écrivant à M. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. U.S.A.

HYGIÈNE !

LE DOCTEUR LACHAPPELLE, rédacteur en chef du Journal d'Hygiène, dans deux excellents articles récemment publiés dans ce journal sur la puissance curative de la célèbre Eau Minérale de St-Léon, articles dans lesquels il donne le résultat d'une analyse minutieuse déclarant qu'un nombre des maladies courantes auxquelles cette eau est toute puissante se trouvent la Dyspepsie, la Scrofule, le Rhumatisme, les Hé-morroïdes, les maladies de Foie, des Reins et de la Peau. Il dit que cette eau tue tous les jours et le plus puissant agent destructif des germes du Rhumatisme qui mine la constitution. Dans les cas de fièvres typhoïdes l'eau minérale est la base du traitement.

On doit se servir de cette eau dans le cas de pleurésie et elle est un préservatif contre cette maladie.

Pour la dyspepsie buvez l'eau après les repas et à jeun pour la constipation. En vente en gros et en détail par, GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour la Puisseance. Vis-à-vis l'Archevêché. Québec, 12 septembre 1885. 187

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER!

Si vous voulez acheter vos marchandises à VINGT POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs, allez au SEUL et VÉRITABLE magasin

Au Bon Marche, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.

Venant d'arriver pour la saison d'automne, un choix complet des dernières nouveautés. Ces effets étant achetés avec tous les avantages que donne l'argent comptant, seront vendus comme toujours à VINGT POUR CENT au-dessous des prix ordinaires.

DEPARTEMENT DES DAMES

Etoffes à Robes de tous genres avec Planches, Satin, Pékin, velours, Garnitures en Plumes et Braids pour appareiller.

POUR MANTEAUX

Draps Ottomans, Neirs et de Couleurs, Unis et Brochés, (en Soie), Imitations Loure, Cremer, avec Boutons, Ornaments et Franges de toutes sortes. Pour Ulsters et Paletots, les plus nouveaux patrons en Drap Motonné, Uni et en Tweed, etc Jersey Noirs et de Couleurs, Braïdés et Unis, dans tous les prix. Camisoles en Laine d'Ecosse pour Dames, une spécialité.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Tout ce qu'il y a de plus nouveau en Etoffes à Pardessus, Serges Françaises, et Jersey, pour Habits, Drap Vénitien pour toilettes de Soirées. Tweeds Anglais, Ecossois et Canadiens pour Pantalons et Habillements. Caleçons et Camisoles en Laine d'Ecosse et en Laine Canadienne. Aussi : Coils, Manchettes, Chemises, Bretelles, Cravates, Parapluies, etc., spécialité. Caleçons et Camisoles, (GARANTIS pour ne pas froiler), 95c. et \$1.15. Habillements complets faits sur commande, depuis \$7.50. Trois tailleurs de 1ère classe aux ordres de l'établissement, et toute commande que l'on voudra bien nous confier recevra une attention spéciale. Satisfaction garantie. N'oubliez pas l'adresse :

N. GARNEAU, Au Bon Marche, Haute-Ville.

Québec, 15 septembre 1885—1 an. 194



MORT AUX RATS.

SOURIS, COQUERELLES, PUNAISES, BARBEAUX, FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, les résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit. Il n'y a pas de danger à s'en servir, il ne renferme pas de poison. Extremement sûr. Parson, 15c. par la maille, 20c. WEEKS & POTTER, Boston, Mass. Québec, 9 septembre 1885—Jan. 275

PIANOS

Plus Haut Rang

LES PIANOS de "NEWCOMBE & CIE," et ceux de "HEINTZMAN & CIE," ne sont égales par aucun sur le continent pour les qualités suivantes :

LA SEMAINE.

Départ Des étables. 7.30 a. m. 12.15 p. m. 2.15 p. m. 5.15 p. m. De la Côte Graddon. 8.15 a. m. 1.00 p. m. 4.00 p. m. 6.00 p. m.

LES DIMANCHES.

Départ des étables à 1 heure p. m., et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. Un omnibus quittera les étables pour l'Eglise Ste-Foye à 1 heure p. m. et 5.30 p. m. Quittera l'Eglise Ste-Foye à 2 heures et 7 heures p. m. En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus.

W. W. MARTIN, Gérant. Québec, 31 août 1885. 208

Bernard & Allaire,

EDITEURS DE MUSIQUE, 77 et 79, RUE ST-JEAN, Haute-Ville Québec.

Québec, 19 septembre 1885

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE!

NOUS EXHIBONS dans chaque département un assortiment immense de Nouvelles Marchandises

qui, vu la grande dépression du marché anglais, ont été achetées dans plusieurs occasions, beaucoup au-dessous de leurs productions. On trouvera que les marchandises suivantes sont à des prix beaucoup plus bas qu'à la dernière saison.

Etoffes à robes de fantaisie, dans tous les genres. Tweeds écossois, drap de castor de pilot et drap ulster. Bonneterie, gants, cravates, etc., etc. Chemises blanches, coils, poignets, Camisoles et caleçons en laine écossoise, les meilleurs. (Couvertes en laine, flanelles, etc., etc. Toile à nappe et à drap, serviettes, etc., etc. Tapis, tapis de corle papier, rag, etc. Lits en fer et en cuivre, lits d'enfant. Sommier en acier tressé, la meilleure qualité. Matelas en crin et en laine, oreillers, traversins. Poles pour chassis en cuivre, baguettes d'escaliers. Les meilleurs prelatrs et linoleum anglais.

Laine écossoise de Paton et de Baldwin. Les grossos laines et les laines d'Agnéaux à prix réduits.

BEHAN BROS.

Les personnes qui désirent se procurer ce CALENDRIER sont priées d'adresser leurs commandes immédiatement au soussigné, J. A. LANGLAIS, Libraire-Editeur, 177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 17 septembre 1885. 1103

QUEST-CE QUE C'EST ?

L'HUILE ASTRALE DE PRATT UN moyen d'éclairer vos maisons d'une manière brillante avec une huile qui ne noircit pas les cheminées, les lampes ou qui ne forme pas de croûte sur la meche. Toujours uniforme! La meilleure est toujours à millimètre marché.

Demandez à votre marchand l'huile Astrale de Pratt.

C. PRYERBY, AGENT DE GROS, 68 1/2, RUE ST-PIERRE.

ORDO ET CALENDRIER

DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC

Le seul approuvé par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec pour l'année

1886

LE CALENDRIER est maintenant sous presse. Publié par J. A. LANGLAIS, SEUL AUTORISÉ.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa: Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DE SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Point, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m. 5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

Allant au Sud

7.10 a. m. Train de la malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m. 1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.00 p. m.

Un train quittera la gare du Palais tous les samedis, à 1.30 de l'après-midi pour le lac St-Joseph. Le retour se fera à 8 heures du soir.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 2.15 p. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 4.15 p. m. et à Sherbrooke à 8.15 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.15 a. m. Pour Ste-Flavie à 2.15 p. m. Pour la Riv. du Loup à 5.20 p. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 6 octobre, à 2 hrs p. m., pour Picton, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlotte-town.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les jours, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 6 cts aller et retour.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours, à 6 heures heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

SAGUENAY

Le vapeur Union partira du quai Saint-André tous les mardis et vendredis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie Saint-Paul, Ile aux Coudres, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

Le chemin de fer Intercolonial. A. M. 7.45 Malle pour Halifax. 8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

P. M. 1.45 Malle pour la Rivière du Loup. 5.02 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Les samedis seulement P. M. 2.00 Malle anglaise pour Rimouski.

Pour le Québec Central

P. M. 1.45 Express pour Sherbrooke. P. M. 2.30 Mixte pour St-Joseph.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA QUEBEC STATION DE LEVIS A. M. P. M. 7.00 Malle de l'Ouest. 1.30 Express pour l'Ouest. P. M. 7.30 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Vapeur Lévis

Table with 2 columns: De Québec, De St-Romuald. Times for 6.00 a.m., 9.00 a.m., 11.30 a.m., 2.00 p.m., 4.00 p.m., 5.45 p.m.

DIMANCHE

Table with 2 columns: De Québec, De St-Romuald. Times for 1.30 p.m., 3.00 p.m., 5.30 p.m.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with 2 columns: De l'Île d'Orléans, De Québec. Times for 5.15 a.m., 8.00 a.m., 10.00 a.m., 1.30 p.m., 3.30 p.m., 5.15 p.m.

DIMANCHE

Table with 2 columns: De l'Île d'Orléans, Québec. Times for 11.30 a.m., 1.45 p.m., 4.00 p.m., 6.00 p.m.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

BERTHIER

Le vapeur Montigny, quittera le quai Champlain à 3 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

Les mercredis, jeudis et samedis pour Berthier, à 3 hrs p. m., par le même vapeur.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St-Jean, capt Labelle, part de St-Jean des Chaillons, tous les lundis à 10 heures, arrivant à Ste-Émélie, Lotbinière, Portneuf, Platon.

Le départ de Québec, les mardis et samedis. Heure réglée par la marée. Prix: aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschaillons et Cap Saut.

ST-NICOLAS

Le Pèlerin, Capitaine A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h a. m. Prix: aller et retour 30 cents.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Trembles et Ecureuils.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADDON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVEUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Voir l'annonce sur la 3ème page pour l'heure du départ de ces Omnibus!

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m. Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

Départ de l'Église de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de poste pour le couvent de Sillery et Cap Rouge à 4.15 p. m. Un autre omnibus pour le Cap Rouge, partira tous les jours du Cap Rouge, à 7 heures du matin, et de Québec, chez M. Duquet, orfèvre, rue de la Fabrique, à 5 1/2 hrs de l'après-midi.

ST-AMBROISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch. Prix: 50 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix: aller et retour 50 cents.

Les dimanches de Québec à 6 heures du matin.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 heures et 1 1/2 heures. L'après midi à 5 heures et 6 1/2 heures. Les dimanches à 1 heure et 1 1/2 heure p. m. Prix, 20 cts aller et retour.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyageant tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix: 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Pont le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix: 5 cents.

Ascenseur

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir. Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir. Le dimanche de midi à 9.30 h du soir. Prix: 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS.

Table with 3 columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMISIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

1885-ARRANGEMENTS D'ETE-1885

LES lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de feu, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

LES PILULES et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent le force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, le poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 11s. 2s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an.

LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with 4 columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Lists ship schedules for various dates.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax: Cabine.....\$60.00, \$70.00 et \$80.00. Intermédiaire.....\$30.00. Entrepont.....Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTRÉAL

Table with 3 columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal. Lists ship schedules for various dates.

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTRÉAL

Table with 3 columns: De Londres via Plymouth, Steamers, De Montréal. Lists ship schedules for various dates.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mâles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents.

LA COMPAGNIE DES Steamers de Québec

Le steamer Miramichi, capitaine A. Baquet, à l'intention de partir pour Picton, arrivant à la Pointe-au-Père, Percé, Summerside et Charlottetown, MARDI, le 6 OCTOBRE, à 2 heures P. M.

Ce steamer offre un excellent confort aux passagers. Pour le fret ou les passagers, s'adresser à ARTHUR AHERN, Quai Atkinson.

Québec, 3 juillet 1885

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent le force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, le poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2, 2s. 9d., 11s. 2s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an.

J. & W REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE

Le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les toits. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID fait l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, reliures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

1885 1885 DE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 8 du présent, le vapeur de première classe bien connu "UNION," Capt. Barras, partira du quai St-André comme suit:

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 h. A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrivera à la Baie St-Paul, Eboulements, Ile aux Coudres, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au Bureau de la compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord du vapeur.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 7 septembre 1885

SOUSSIONS POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DU ST-LAURENT recevra des soumissions jusqu'au 12 OCTOBRE PROCHAIN, pour la fourniture du bois nécessaire à leurs bateaux durant la saison 1886. Ce bois devra être livré aux quais ci-après mentionnés:

ST-ALPHONSE, 2,000 Cordes de Bouleau. 1,000 " d'Épinette et Cyprès.

L'ANSE ST-JEAN, 760 Cordes de Bouleau. 300 " d'Épinette et Cyprès.

LA MALBAIE, 550 Cordes d'Épinette, Cyprès et Bouleau. Le bois sera mesuré à la mesure française, 8 pieds sur 4 pieds, bois de trois pieds de long—et devra être de bonne qualité. Aucun morceau ne sera accepté s'il a moins de 3 pouces de diamètre.

Le capitaine de chaque vapeur aura le droit de refuser tout bois qui ne sera pas tel que décrit par le contrat. La compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 26 septembre 1885.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

Le 20 et après MERCREDI, le 20 du courant, les trains circuleront tous les jours (les dimanches exceptés) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon arrivant à 10.45 a. m. 5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

ALLANT AU SUD

7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m. 1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.00 p. m.

Train de la Malle se rendra jusqu'au Lac Simon les MARDI et SAMEDI, arrivant à 7.45 p. m. Au retour le train laissera le lac Simon à 8.15 P. M., arrivant à St-Raymond à 8.45 P. M., les mêmes jours.

Train de la Malle se rendra jusqu'au Lac Simon les LUNDIS et VENDREDIS, faisant liaison avec les trains de construction de et pour la Rivière à Pierre.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard. Les trains arriveront à la Petite Rivière Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph et Bourg-Louis.

Des omnibus rencontreront les trains à St-Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis le samedi, à prix d'un passage simple de première classe et valent jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers. Québec, 19 mai 1885.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885-Arrangements d'Été-1885

Le 1er et après LUNDI, 1er JUIN 1885, les trains de cette voie feront circuler chaque jour (les dimanches exceptés) comme suit:

Les trains quitteront Lévis

Pour Halifax et St-Jean..... 8.15 A. M. Ste-Flavie..... 2.15 P. M. Rivière-du-Loup..... 5.20 P. M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup..... 5.18 A. M. Ste-Flavie..... 1.35 P. M. Halifax et Saint-Jean..... 7.25 P. M.

Le cher Eulman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 mai 1885. Québec, 20 juillet 1885

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC Québec, 5 mai 1883

P. T. LEGARE

ENTREPOT d'Instruments Aratoires 461, Rue St-Valier, ST-SAUVEUR, QUÉBEC. Québec, 3 avril 1885—4m 190

A vendre.

LES REMORQUEURS A ROUES Ranger, long r 153 pds, cylin. 38 pds x 10 pds Powerful, 123 " 40 pds x 10 pds Helen, 120 " 30 pds x 6 pds Hero, 140 " 40 pds x 10 pds St-Andrew, 139 " 45 pds x 8 pds Eclipse, 136 " 34 pds x 10 pds St-Charles, 110 " 30 pds x 8 pds Scotchman, 105 " 30 pds x 6 pds Gatinou, 118 (composite) cylindre (18 pds x 6 pds cylindre (28 pds x 6 pds Le remorqueur Shannon, longueur, 74 pieds, le cylindre, 28 pds x 26 pds. Bateau pour passagers Bienvenu, longueur 144 pds, 2 cylindres, de 26 pds x 6 pds.

Dix engins à basse pression avec cylindres de 26 pds à 40 pds de diamètre. Tous ces bateaux ou engins ou aucuns d'eux seront vendus bon marché. Pour plus amples détails, s'adresser à la Compagnie de Navigation du St-Laurent, A. GABOURY, Secrétaire Québec, 5 juin 1885

Maintenant en vente

Au bureau du "Courrier du Canada." HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 876 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. Québec, 5 juin 1885

Le Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No 9, rue Buado, Haute Ville, Québec

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de son éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "78 E. 5th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messrs. J. C. Ayer & Co: Je suis, depuis quelque temps, malade à cause d'une humeur qui tourmentait mes nerfs et de douleurs insupportables: la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démanagements, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture, de souffrir en même temps de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je connus tout de suite que j'avais trouvé le remède, et que j'étais guéri. Je n'ai plus souffert, et je suis en parfaite santé. Je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prendrai trois fois par jour, et avant que la dernière flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. WILDS.

Le cas cité ci-dessus est un autre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la faculté de la SALSEPAREILLE D'